

Chères et chers collègues,

Vous avez découvert le nouveau layout des Nouvelles du REHNam. Comment le trouvez-vous ? Nous l'adapterons en fonction de vos réactions.

L'année académique se termine en beauté. Nous nous retrouverons à la rentrée après des vacances que nous aurons mis à profit pour nous ressourcer.

Bien cordialement, Manfred

Éditeur responsable
Pierre Devos, Président du REHNam

Rédacteur
Manfred Peters manfred.peters@unamur.be



La vie du RHENam

1. Dans un courriel daté du 13 mai, Carine Michiels, Vice-Rectrice à la recherche, caractérise les activités variées exercées par les membres du REHNam :
« Il est évident que ces activités sont particulièrement profitables à l'institution : ces retraités jouent un **rôle d'ambassadeur**, ils contribuent à l'image et à la notoriété de l'université, ils maintiennent et transmettent des liens avec des partenaires internationaux, ils peuvent aider leurs collègues plus jeunes et partager leur expérience, leurs connaissances et leur carnet d'adresses. »
2. Le prochain déjeuner-conférence aura lieu à l'Arsenal le mardi 4 juin. Jacques Printz, professeur émérite au Conservatoire national des Arts et Métiers (chaire de génie logiciel), parlera de **Teilhard de Chardin est-il obsolète ? Face aux transhumanismes et à la complexité du monde où « tout est lié »**. Vous avez reçu une invitation personnelle.
3. Le colloque international sur le thème « **Vie privée, liberté d'expression et démocratie dans la société du numérique – Espoirs ou menaces ? Transparences et opacités** » aura lieu le jeudi 28 novembre 2019. Après les vacances d'été, vous recevrez le programme détaillé élaboré par notre ancien recteur Yves Poullet.
4. Les membres du REHNam sont cordialement invités aux festivités de la **rentrée académique**. N'oubliez pas de vous inscrire à temps.

En bref

C'est avec grand plaisir que nous avons pris connaissance du dernier message de notre recteur Naji Habra : « Lors de l'ultime séance plénière du Parlement de la FWB, les parlementaires ont approuvé un **décret d'importance majeure pour notre université**. Ce décret « fourre-tout III » confirme l'obtention de toutes les nouvelles demandes d'habilitations que notre université a sollicitées à l'ARES. C'est un réel succès pour notre institution. On peut se féliciter de l'excellent travail collectif que nous avons mené. Il s'agit d'un bachelier en langues et lettres anciennes et modernes ; d'un master en sciences pharmaceutiques ; d'un master en "molecular microbiology" et d'un master de spécialisation en cultures et pensées cinématographiques. Il valide également les deux nouveaux masters auxquels l'UNamur va participer, à savoir : le master de spécialisation en philosophie et théories politiques ainsi que le master de spécialisation en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant. »

Ces dernières années, plusieurs études ont mis en évidence le **potentiel anticancéreux du disulfiram**, une molécule utilisée dans le traitement contre l'alcoolisme, sans pouvoir l'expliquer, jusqu'il y a peu. Une recherche collaborative pluri-universitaire a découvert un mécanisme qui explique pourquoi le *disulfiram* prévient aussi le développement du cancer. Les équipes du professeur Johan Wouters du centre de recherche NAMEDIC de l'UNamur ont participé à cette importante découverte.